

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LAVAMANI rosé 10x1L
numéro d'identification : 62098, 64944

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : cosmétique
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Tana Chemie GmbH
Rheinallee 96
55120 Mainz
Téléphone : +49613196403
Téléfax : +4961319642414
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49(0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Premiers secours

3.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

3.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

3.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 4: Mesures de lutte contre l'incendie

4.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

4.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

4.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

5.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

5.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

5.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

RUBRIQUE 6: Manipulation et stockage

6.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

6.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 12, Substances liquides non combustibles

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

6.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : cosmétique

RUBRIQUE 7: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7.1 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 8: Propriétés physiques et chimiques

8.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

Couleur	: rose
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 5,2, à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,039 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: env. 4.000 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

8.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 9: Stabilité et réactivité

9.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

9.2 Stabilité chimique

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

9.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

9.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

9.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

9.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 10: Considérations relatives à l'élimination

10.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code européen des déchets
20 01 29
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 11: Informations relatives au transport

11.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

11.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

11.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

11.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

11.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

11.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

11.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 12: Informations relatives à la réglementation

12.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Classe de risque d'incendie : Exempt

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : Mise en danger significative de l'eau
Classification selon AwSV, annexe 1 (5.2)

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: < 0,01 %
1,04 g/l
contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: < 0,01 %
0,09 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

INCI : AQUA
SODIUM LAURETH SULFATE
SODIUM CHLORIDE
COCAMIDOPROPYL BETAINE
GLYCERIN
SODIUM BENZOATE
PARFUM
LACTIC ACID
COCO-GLUCOSIDE
DIPROPYLENE GLYCOL
GLYCOL DISTEARATE
CITRIC ACID
CI 45100

RUBRIQUE 13: Autres informations

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:

Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration

Déclaration volontaire de données de sécurité basée sur le format d'une fiche de données de sécurité visée par le Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH).



LAVAMANI rosé 10x1L

WM 0715413

Numéro de commande: 0715413

Version 1.1

Date de révision 12.11.2020

Date d'impression 04.06.2021

associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000005094